

France-Saint-Victoret: Landscaping work for green areas**OJ S 197/2015 10/10/2015****Contract notice****Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Saint-Victoret

Postal address: esp Albert Mairot

Town: Saint-Victoret Cedex

Postal code: 13729

Country: France

For the attention of: M. Piccirillo Claude, maire

Telephone: +33 442153200

Fax: +33 442892147

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority****I.3. Main activity**

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Marche d'entretien des espaces verts.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

Main site or place of performance: esplanade Albert Mairot, 13730 Saint-Victoret.

NUTS code FR824 Bouches-du-Rhône

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement**II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Objet: Marché d'entretien des espaces Verts

Référence: 23/2015

Caractéristiques principales: Les stipulations du présent marché concernent: Entretien, réhabilitation et création des espaces verts.

Les prestations d'entretien périodique sont définies dans le rapport de présentation des sites et localisé sur le plan de localisation, annexés au CCTP et font l'objet d'une décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

II.1.6. CPV code(s)

45112710 Landscaping work for green areas, 77310000 Planting and maintenance services of green areas

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Les sites objet du présent marché sont décrits dans le CCTP et le dossier fiche des sites.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le marché sera financé par le budget de la Commune.

Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception des demandes de paiement.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Aucune forme de groupement ne sera imposée à l'attributaire.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

23/2015

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

24.11.2015 - 17:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions:

Offre pour:

Marche d'entretien des espaces verts

Ne pas ouvrir

Ce pli devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur mes documents de la consultation et ce, à l'adresse suivante:

Mairie de Saint-Victoret

Service finances

esplanade Albert Mairot

CS 40025

13729 Saint-Victoret Cedex

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

le pli précité doit contenir respectivement dans une seule enveloppe, les pièces de la candidature et les pièces de l'offre dont le contenu est défini au présent règlement de la consultation.

Transmission électronique

conformément à l'article 56 du Code des marchés publics et à l'arrêté du 14.12.2009, la transmission des offres par voie électronique est autorisée et s'effectue à l'adresse URL suivante:

www.laprovincemarchespublics.com

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier. L'enveloppe unique contiendra les justifications à produire par le candidat ainsi que les pièces constitutives de l'offre conformément aux dispositions du règlement de la consultation.

les propositions doivent être transmises dans des conditions qui permettent d'authentifier la signature du candidat selon les exigences fixées aux articles 1316 à 1316-4 du Code civil.

le niveau minimum de signature électronique exigé des candidats est le Niveau II (équivalent classe 3) de la PRIS V1 (Politique de Référencement Intersectorielle de Sécurité). Le certificat de signature utilisé doit être référencé sur la liste disponible à l'adresse suivante:

<http://www.entreprises.minefi.gouv.fr/certificats/>.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat.

Dans le cas de candidatures groupées conformément à l'article 51 du Code des marchés publics, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

La transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Les plis transmis par voie électronique sont horodatés. Tout pli transmis au-delà de la date et de l'heure limites de dépôt sera considéré comme hors délais.

Conformément à l'article 48 du Code des marchés publics, et sans préjudice des dispositions relatives à la copie de sauvegarde, les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs

offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, dans le délai fixé pour la remise des offres.

Les documents transmis par voie électronique pourront être re-matérialisés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite du marché papier.

En cas de transmission des plis par voie électronique, le candidat pourra transmettre une copie de sauvegarde, sous format papier ou CD-ROM, dans ce dernier cas elle devra être signée électroniquement. Elle doit être transmise sous pli scellé, par voie postale ou par dépôt chez l'acheteur, dans le délai de dépôt des offres. Ce pli devra mentionner «Copie de sauvegarde» de manière claire et lisible, portera également le nom de l'assureur candidat et l'identification de la procédure concernée.

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite à:

Renseignement(S) administratif(s):

M. Julien Chemoul, service Finances

Mairie de Saint-Victoret,

esplanade Albert Mairot,

CS 40025

13729 Saint-Victoret

Tel: +33 442153242, Fax: +33 442892147

courriel: finances@mairiesaintvictoret.fr

renseignement(s) technique(s):

M. Guy Barbe

Responsable du service techniques

Mairie de Saint-Victoret

Téléphone: +33 442153205

courriel: dst@mairiesaintvictoret.fr

une réponse sera alors adressée, par écrit, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

les documents complémentaires au cahier des charges sont communiqués aux concurrents dans les 6 jours qui suivent la réception de leur demande.

les candidats devront fournir une attestation de visite dans laquelle ils s'engagent à avoir visité l'ensemble des sites. En conséquence, le titulaire ne pourra arguer d'aucune méconnaissance des lieux postérieurement à l'attribution du marché pour justifier une quelconque augmentation du coût des prestations. le dossier de consultation du présent marché pourra être téléchargé sur les sites suivants: www.laprovincemarchespublics.com ou www.saintvictoret.fr, rubrique Marchés publics.

Le dossier de consultation du présent marché pourra également, sur demande des candidats, être remis sous format papier sur place à la mairie de Saint-Victoret sise esplanade Albert Mairot — CS 40 025 13 729 Saint-Victoret Cedex, aux jours et heures d'ouverture suivants: Du lundi au jeudi entre 8:30 et 12: 5, et 14:00 et 17:00 et le vendredi entre 8:30 et 12:00 et 14: 00 et 16:00.

Le dossier pourra être remis au format papier après demande écrite adressé au service finances:

Mairie de Saint-Victoret

Service finances

interlocuteur: M. Julien Chemoul

esplanade Albert Mairot

CS 40025
13 729 Saint-Victoret Cedex
Téléphone: +33 442153242
télécopie: +33 442892147
e-mail: finances@mairiesaintvictoret.fr.
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 7.10.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Marseille
Postal address: 22/24 rue Breteuil
Town: Marseille
Postal code: 13006
E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr
Telephone: +33 491134813
Fax: +33 491811387

VI.5. Date of dispatch of this notice

7.10.2015